



École Henri-Forest
100, Av Trésor-Caché
LaSalle, (QC) H8R 3K3
Téléphone : 514-595-2046
Télécopieur : 514-595-2107
Direction.henri_forest@csmb.qc.ca



Le 26 juin 2018,

Chers parents des enfants de la maternelle 5 ans,

La rentrée de votre enfant au préscolaire aura lieu le 29 août prochain à compter de 7h40 dans la cour d'école. Des adultes seront présents pour vous y accueillir, vous et votre enfant. Vous trouverez plusieurs informations à ce sujet à l'intérieur des autres documents présents dans l'envoi que vous venez de recevoir.

Voici quelques informations importantes pour la rentrée scolaire des maternelles 5 ans :

1. **IMPORTANT** : veuillez noter qu'il y aura une rencontre pour les parents de nos élèves de la maternelle 5 ans le 28 août à 19h00. Cette rencontre ne s'adresse qu'aux parents. Les enfants ne pourront donc pas y assister. Lors de cette rencontre, vous devrez apporter tout le matériel scolaire de votre enfant pré identifié.
2. Vous recevez avec cet envoi une cocarde de couleur que votre enfant devra porter à son cou pour la rentrée du 29 août. Elle nous permettra d'identifier rapidement les enfants de la classe de la maternelle 5 ans et de leur porter une attention particulière. À votre arrivée, nous regrouperons les élèves selon la couleur de la cocarde dans la cour d'école.

Vers 8h00, la direction s'adressera sur la cour d'école aux parents et aux élèves. Par la suite, nous dirigerons les enfants dans l'école et ils y resteront jusqu'à 10h30. Les parents ne pourront pas accompagner les enfants dans l'école. Nous nous ajusterons si une situation particulière se présentait à nous. À 10h30, les élèves retourneront à la maison ou iront terminer la journée au service de garde. Il est à noter que pour certains enfants, il est préférable de retourner à la maison



École Henri-Forest
100, Av Trésor-Caché
LaSalle, (QC) H8R 3K3
Téléphone : 514-595-2046
Télécopieur : 514-595-2107
Direction.henri_forest@csmb.qc.ca



- à 10h30 afin de faciliter la transition vers l'école. Il vous appartient de juger de ce qui est le mieux pour votre enfant.
3. Le 30 août, le même horaire sera en fonction. Les élèves doivent donc se présenter à compter de 7h40 dans la cour d'école et les cours se termineront à 10h30. À ce moment, les élèves retourneront à la maison ou iront terminer la journée au service de garde.
 4. À partir du 31 août, votre enfant passera la journée dans une classe selon l'horaire régulier, à savoir de 7h47 à 14h50. Pour les 31 août et 1^{er} septembre, votre enfant bénéficiera d'une demi-journée en activité avec son enseignante et de l'autre demi-journée avec une éducatrice. Cette façon de faire permettra à votre enfant de s'habituer à un nouvel environnement et à de nouveaux adultes qui l'aideront dans son cheminement scolaire.
 5. Comme il y a des enfants que nous n'avons pas rencontrés lors des portes ouvertes du mois de mai, nous devons poursuivre nos observations des élèves avant de décider quels seront les groupes officiels jusqu'à la fin de l'année. La formation officielle des groupes de maternelle aura lieu le 31 août en fin de journée. À compter du 4 septembre au matin, les groupes seront formés jusqu'à la fin de l'année.

D'autres détails pertinents vous seront communiqués en début d'année scolaire relativement à l'organisation scolaire, aux activités, aux services offerts et aux rencontres de parents.

Au plaisir de vous rencontrer le 28 août prochain!

Dominic Haché
Directeur
École primaire Henri-Forest
(514)595-2046 poste 2103
dominic.hache@csmb.qc.ca